LES SOLUTIONS FAYNOT

RÉSISTANCE MÉCANIQUE **IRRÉPROCHABLE**

DECEMBRE 1999:

Des vents avoisinant les 200 km/h balayent le territoire français.

Aucun incident sur une ossature secondaire Faynot n'est à déplorer.

Une unité de production du groupe ALSTHOM, à La Rochelle, était en cours de rénovation. Situés en front de mer, avec une hauteur au faîtage de plus de 20 m, les bâtiments rénovés avec l'ossature secondaire Faynot ont résisté à la tempête. Malheureusement, ce ne fut pas le cas pour d'autres ouvrages...

Aucun chantier, quel qu'il soit, n'est semblable à un autre (ce qui suffit à justifier qu'une étude technique spécifique doit être réalisée pour chaque projet).

Le fabricant doit être en mesure de justifier le dimensionnement de son ossature secondaire en fournissant, pour chaque chantier, une note de calcul.



Un exemple des dégâts causés par la tempête de décembre 1999.



SÉCURITÉ



RÉSISTANCE MÉCANIQUE



RÉSISTANCE AU FEU





THERMIQUE





ACOUSTIQUE





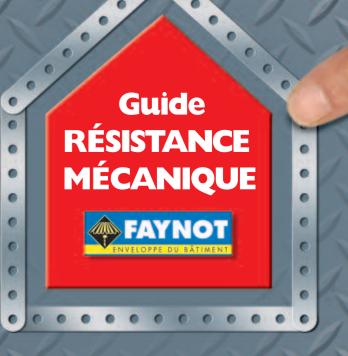
FAYNOT INDUSTRIE SA

BP 13 - 33 Rue Eva Thomé - 08 800 THILAY Tél.: 03.24.33.70.70 - Fax: 03.24.32.84.93 www.faynot.com - www.surtoiture.fr contact@faynot.com

L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT

LES SOLUTIONS FAYNOT

EN CONFORMITÉ AVEC LA RT 2005













Enjeux de demain et développement durable.



LES SOLUTIONS FAYNOT

TENIR COMPTE DES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

Lorsque l'on rénove ou que l'on double l'enveloppe d'un bâtiment, il est impératif qu'il y ait un lien mécanique entre la seconde enveloppe et l'ossature primaire du bâtiment.

Bien évidemment, la résistance mécanique de ce lien doit être calculée dans le respect des règles et des normes en vigueur, et en fonction des contraintes dimensionnelles du bâtiment concerné.

Les règles Neige et Vent :

(protégé, normal, exposé);

varie en fonction de l'altitude);

au niveau du sol), etc.

fixation de l'ossature secondaire).

Le DTU 40.35

• tenir compte du site d'exposition de l'ouvrage

• prendre en compte les zones de toitures les plus

sollicitées par les contraintes météorologiques (rives,

• intégrer dans les calculs l'altitude de la localité

concernée (la charge de neige appliquée à l'ouvrage

• intégrer dans les calculs la hauteur du bâtiment

(la dépression appliquée à l'ouvrage s'amplifie lorsque

le faîtage du bâtiment est à plus de 10 m par rapport

Le complexe double peau doit être composé d'une

ossature secondaire à trames parallèles fixée sur les

angles, bas de versant, chéneaux encaissés, etc.);



Le nouveau Cahier des Charges et des Clauses Techniques de Mise en Oeuvre:

Faynot, dans le souci du **respect** des règles de la construction métallique, a confié à la division « charpente métallique » du CETEN APAVE INTERNATIONAL la validation de son nouveau Cahier des Charges et des Clauses Techniques de Mise en œuvre. Ce document présente, de manière détaillée, toutes les

perspectives de mise en œuvre offertes par l'ossature secondaire Faynot ainsi que les calculs et les essais de vérification des éléments constituant cette ossature.

Pour chaque projet, Faynot réalise une étude technique spécifique en prenant en compte l'ensemble de ces réglementations. Notre étude technique permet de dimensionner une ossature secondaire adaptée pour garantir

- · la maîtrise des efforts ascendants (dépressions dues au vent) :
- la maîtrise des efforts descendants (compressions résultant des charges de neige);
- · la maîtrise des efforts au déversement (efforts rasants parallèles au toit).

Pour réaliser correctement un complexe double peau (en rénovation ou en neuf), il suffit de respecter les quelques règles simples et de bon sens évoquées ci-dessus.

Toutes les fois que ces quelques règles sont transpannes (seul support fiable pour lequel on peut calculer de gressées, on prend des risques avec la sécurité des manière précise la résistance à l'arrachement des points de personnes et des biens.

LES SOLUTIONS FAYNOT

CONTRÔLE QUALITÉ

La fabrication de l'ossature secondaire Faynot est inscrite dans un process qualité impliquant tout un ensemble de contrôles réguliers au niveau :

- des matières premières ;
- des assemblages des différents éléments (essais de traction...);
- des produits finis.

FAYNOT

La totalité des éléments de l'ossature secondaire Faynot est fabriquée dans les trois unités de production du groupe, à Thilay, dans les Ardennes.







